

Le Trait d'Union

magazine



Bonne année



Hôtel de Ville

Annœullin

DOSSIER

PAGES 3 A 7



Vœux de Monsieur le Maire



Sommaire

TRAIT D'UNION MAGAZINE - N°130
JANVIER 2026

Page 2

Sommaire

Pages 3-5

Dossier : Vœux de Monsieur le Maire

Pages 6-7

Travaux de voirie
Elections

Pages 8-10

Vie culturelle

Page 11

Comité de Jumelage
Consultation publique

Pages 12-13

Action sociale

Pages 14-15

Solidarité
Service jeunesse

Pages 16-17

Environnement
Retour en images

Pages 18-19

Droit d'expression des groupes d'élus
Service Petite Enfance

Page 20

A l'affiche pour vos sorties



Suivez-nous
SUR FACEBOOK
VILLE D'ANNOEULLIN PAGE

Directeur de publication : Philippe Parsy
Edition, reportages et photos :
Service Communication de la Ville d'Annœullin
Grand'Place 59112 Annœullin
Impression : Hechter à Vendin les Béthune
4 800 exemplaires
ISSN 2123.1079
Tous droits de reproduction réservés - Janvier 2026



P.3

Dossier Vœux de Monsieur le Maire



Vœux

Mesdames, Messieurs,
Chères Annœullinoises, Chers Annœullinois,
Chers amis,

J'avais par habitude, à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux de vous exposer le bilan de l'année écoulée et de vous présenter nos projets pour les 12 mois à venir. Ce ne sera pas le cas ce soir.

Je suis certain que dans la salle, certains doivent se dire OUF, on pourra boire un coup plus vite. Mais pas de chance, il n'y a rien à boire aujourd'hui, non je plaisante.

En effet, après 25 années de mandat en tant que Maire, voici l'heure tant attendue et je l'avoue tant redoutée de tourner la page. C'est donc avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous ce soir.

Lorsque j'avais 20 ans et que je m'intéressais déjà à la politique et à la vie locale, je me disais « ah ces vieux de 60 ans, ils devraient laisser leur place ».

Alors aujourd’hui mon discours a évolué, je l’avoue. D’abord, je trouve qu’on n’est pas si vieux que ça à 60 ans et pour cause, j’en ai 62 et bientôt 63.

Mais je n'ai pas évolué d'un iota quant à mon regard sur la politique locale, qui peut se résumer en 2 points :

- Premièrement, ne jamais faire le mandat de trop.
 - Deuxièmement, ne se représenter qu'à la seule condition qu'on puisse apporter du nouveau dans le cœur et dans la vie des Annœullinois.

Il était donc l'heure pour moi de m'arrêter d'autant que j'ai toujours souhaité mettre en cohérence mes convictions avec mes actes.

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-*

Malgré la charge de travail et les responsabilités sans cesse plus nombreuses, je suis venu en Mairie, chaque jour avec plaisir et enthousiasme, en un mot avec Passion.

J'ai énormément appris au cours de ces 25 années, sur les autres, sur moi-même, sur mes amis, les vrais, ceux qui m'ont toujours soutenu, épaulé, encouragé et les autres, ceux qui n'étaient à mes côtés que par opportunisme. Mais heureusement, ils se comptent sur les doigts d'une main.

Et puisque je suis quelqu'un qui positive toujours, ces quelques déceptions m'auront au moins permis de faire « le tri » et de ne conserver autour de moi, aujourd'hui comme demain, que les plus sincères, les plus fidèles d'entre eux.

J'ai aussi découvert chaque jour, avec surprise agréable parfois, avec déception à d'autres moments, mais comme le chantait si bien Edith PIAF, je ne regrette rien tant cette expérience, cette aventure, fut riche et passionnante, parce que faire le choix d'être Maire c'est faire le choix de travailler pour tous et avec tous, sans exclusive, au-delà des clivages religieux, politiques ou philosophiques.

--*-*-*-*-*-*-*-*

L'engagement d'un élu et à fortiori d'un Maire doit être total. Les repas de famille, les anniversaires des enfants, des petits-enfants passent souvent bien après les obligations électives.

S'engager pour être élu, c'est aussi obligatoirement faire le choix de s'engager pour l'humain : les habitants, les élus, le personnel communal, les associations, les commerçants et j'en passe, tout tourne autour de l'humain et des relations que l'on arrive à construire avec chacune de ces composantes, quelle belle mission !!

Je veux profiter de cette occasion pour remercier l'ensemble des élus qui m'ont accompagné depuis 25 ans et dont on trouve toujours à mes côtés quelques rescapés. Je les remercie tous tant leur force de proposition, leur engagement pour les autres ont été utiles et efficaces pour Annœullin. Comme moi, ils ont été passionnés par leurs missions et les ont assumées pour et dans l'intérêt général, le seul qui compte !!

L'opposition également d'une certaine manière nous aura été utile. Elle nous aura permis d'abord de maintenir le groupe majoritaire uni et puis, n'ayons pas peur de le dire, elle nous aura aussi permis d'être vigilants, et d'écouter davantage encore.

Seul, on ne détient pas toujours la vérité, j'en ai toujours été convaincu. Et puis, on ne fait pas toujours l'unanimité et, dans une ville de presque 11 000 habitants, il est logique de l'entendre et de l'écouter. Ecouter ne voulant pas toujours dire être d'accord avec elle.

Je veux remercier aussi l'ensemble des agents qui m'ont épaulé, entouré, renseigné pendant ces 25 ans. Ils ont effectué un travail remarquable, merci à eux. Agents et élus ont été pendant ces longues années, ma seconde famille.

Je veux remercier les différents Directeurs Généraux de Services qui m'ont accompagné durant ces 25 ans, Eric HENNEBAUX, Serge JOURDAIN et notre DGS actuel. Si je n'ai que très peu travaillé avec le premier, les deux suivants se sont brillamment partagé ces 4 mandats.

On parle souvent de couple en évoquant les relations Maire - DGS. Pour évoquer celles entretenues avec eux, je dirai qu'après quelques légers passages nuageux, le ciel bleu a toujours très largement dominé.

Je veux remercier l'ensemble du monde associatif, l'ensemble du monde médical, commercial et artisanal qui a largement contribué au bien vivre Annœullinois. Notre ville vous doit aussi son dynamisme.

Je veux remercier mon épouse, mes enfants ma famille qui m'ont accompagné, soutenu et encouragé pendant toutes ces années et sans qui rien n'aurait été possible.





Je peux leur dire maintenant : dès la fin du mois de Mars, vous m'aurez tout à vous. Mais je ne sais pas, je l'avoue, si vous devez vous réjouir ou, au contraire, vous faire du souci.

Je veux vous remercier enfin vous, chères Annœullinoises, chers Annœullinois, et j'ose le dire chers amis, avec qui je pense avoir entretenu des relations cordiales et conviviales, vous qui êtes les acteurs principaux de cette ville si paisible et si harmonieuse.

Je ne vous retracerai pas le bilan de ces 25 ans, vous l'avez reçu en juin dernier dans vos boîtes aux lettres. J'espère qu'il vous aura permis de vous remémorer le chemin parcouru depuis 2001.

En Mars prochain (les élections ayant lieu les 15 et 22 Mars), je confierai les clefs de la Mairie à celles et ceux qui remporteront les élections, celles et ceux que vous aurez choisis. Je leur confierai sereinement en laissant derrière moi une excellente situation financière, des finances que j'ai toujours gérées avec cœur mais aussi avec raison, un petit clin d'œil au slogan de notre première campagne.

Je ne vous rappellerai pas ce soir vers qui penche mon choix, vous le savez.



Quoiqu'il en soit, la démocratie s'exprimera et du fond du cœur, je souhaite le meilleur pour Annœullin et pour ses habitants.

Quant à moi, je continuerai à suivre de chez moi l'évolution et l'actualité de notre belle commune, car bien entendu je suis et resterai un Annœullinois profondément attaché à sa ville.

Mes chers amis, ce soir, je ne vous dis pas Adieu mais juste au revoir.

Très bonne année 2026,
Encore merci à tous,
Vive Annœullin,
Vive les Annœullinoises,
Vive les Annœullinois
Et merci de votre attention.

Travaux de voirie



Rue Saint-Exupéry

Les travaux de voirie sont maintenant terminés, avec une réfection intégrale de la chaussée. Des aménagements cyclables ont été réalisés et des mesures de réduction de la vitesse mises en place. Le marquage au sol a été entièrement renouvelé.

Actualités des travaux de la ville



Rue de Carvin

Aménagement paysager



Rue des Ormes

Création de 10 places de parking



Rue Charles Desreux

La restructuration de l'espace public a pour objectif d'améliorer les déplacements, de renforcer la sécurité et de faciliter l'accès aux transports en commun.

De nouvelles places de stationnement réglementées seront créées afin de clarifier l'organisation du stationnement et de limiter les gênes pour les piétons.



Carrefour rue de Touraine et rue Nationale



Les aménagements ont été conçus conformément aux recommandations du CEREMA.

(Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

Pour s'inscrire sur les listes électorales ou signaler un changement d'adresse

Date limite
d'inscription
en ligne

4

janvier

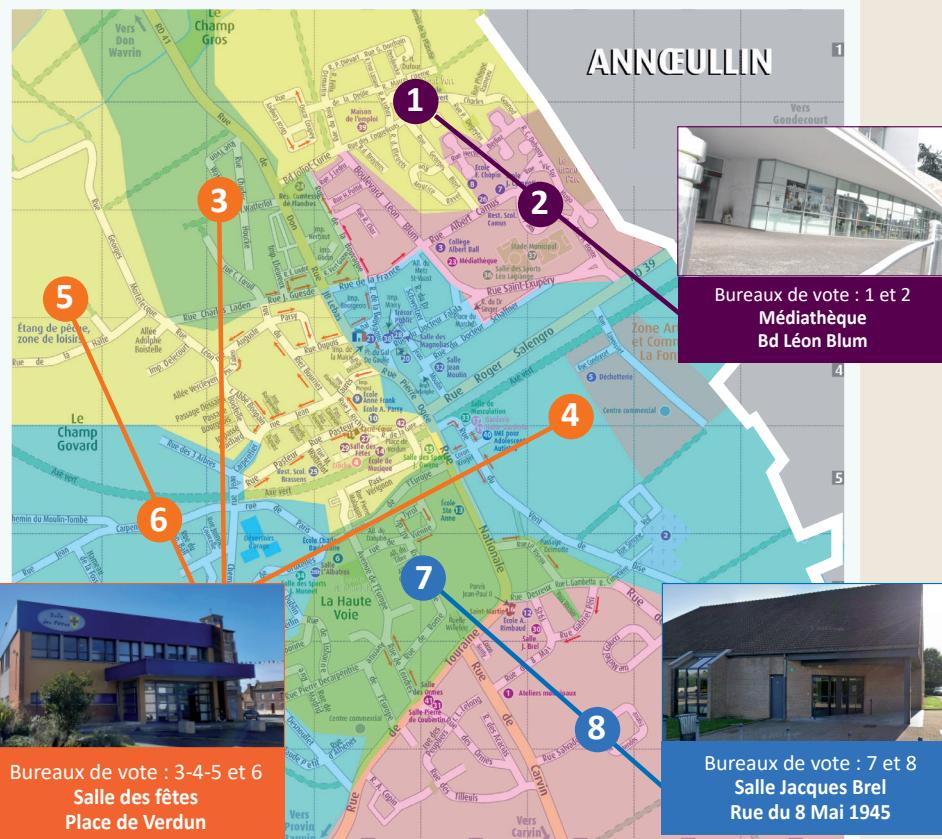
février

mars

6

Date limite d'inscription
au format papier en mairie

15 22



où JE VOTE ?

N'oubliez pas
de vérifier
avec votre carte
d'électeur **le numéro
du bureau**
dans lequel
vous allez devoir voter.

PROCURATION EN LIGNE, COMMENT ÇA MARCHE ?

<https://www.maprocuration.gouv.fr/>

1



Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote

2



Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité

3



Pour faire vérifier votre identité, déplacez-vous au commissariat, en gendarmerie ou au consulat, ou authentifiez-vous avec une identité numérique certifiée [France Identité](#)

4



Vous êtes informé(e) par courriel dès que votre procuration est acceptée

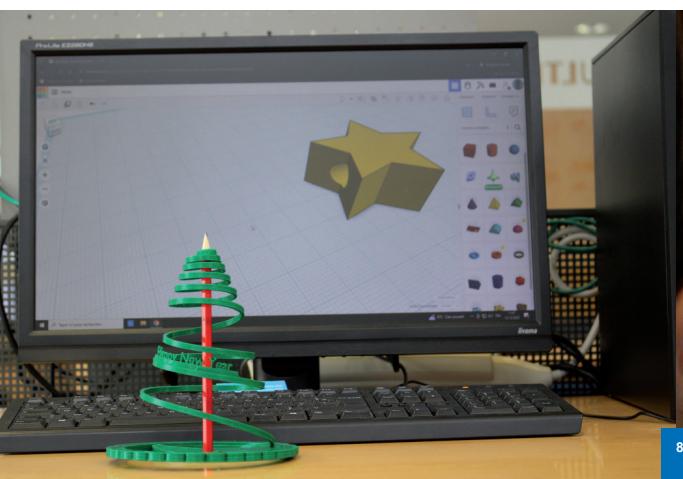


Renseignements
Service élections
03 20 90 41 41 (tapez 4)



Vie Culturelle

ça s'est passé ...



Les prochains rendez-vous !

Alors à vos agendas !

- **Du 27 février au 27 mars**
EXPOSITION
«CITOYEN TOI-MÊME»
A la médiathèque



- **Du 10 mars au 3 avril**
EXPOSITION
«PAR LE POUVOIR DU MANGA»
A la médiathèque



- **Samedi 7 mars de 10h à 17h**
**VENTE DE LIVRES,
CD ET REVUES A 1€**
A la médiathèque



- **Vendredi 3 avril à 20h**
LES GRANDES ABENTES NEIGES ETERNELLES #2
Théâtre La Rose des Vents
Dans le cadre des Belles Sorties de la MEL
Médiathèque

Ce spectacle captivant vous invite à explorer la place de la chanson populaire dans nos vies.

Plongez dans une rencontre fantasmée entre Céline Dion et Mylène Farmer qui se retrouvent autour d'une table après l'annulation de leurs concerts. À travers un dispositif radiophonique, écoutez des témoignages poignants d'hommes et de femmes sur leur rapport à ces morceaux intemporels.

Avec une mise en scène signée Jeanne Lazar et une musique de Ricky Hollywood, ce spectacle est une exploration musicale de l'intime et du collectif.

Ne manquez pas cette expérience unique.

A partir de 13 ans
Gratuit - Entrée libre
Inscription en ligne sur annoellin.fr
à partir du 3 février

Les Belles Sorties

- **Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 avril**
FESTIVAL D'HUMOUR
« LES ANNOUELLI'RIRES »
Salle des fêtes et Médiathèque

Pour la quatrième année consécutive, la Ville réitère son Festival du Rire, pour le plus grand plaisir de vos zygomatiques ! Trois jours d'émotions, de partage et de rires garantis !

Une programmation variée vous attend, mêlant spectacles, ateliers et animations accessibles à tous les publics.

Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable de la bonne humeur.

> Billetterie en ligne à partir du 5 février

sur billetterie.annoellin.fr

Programme détaillé sur www.annoellin.fr



Informations

Service Culturel d'Annoellin/Médiathèque François Mitterrand

Billetterie en ligne à partir du 05 février 2026 >>> billetterie.annoellin.fr

Création et impression : Service communication de la ville d'Annoellin

Médiathèque François Mitterrand

Boulevard Léon Blum 59112 ANNŒULLIN

Tél. 03 20 16 15 90

[https://mediatheques-haute-deule.fr](http://mediatheques-haute-deule.fr)

contact@mediatheques-haute-deule.fr

<https://www.facebook.com/bibannoellin>





Annœullin a fêté Noël 2025



Comité de jumelage



Une rencontre sportive franco-allemande

Le samedi 8 novembre 2025, en partenariat avec le club de Tennis de Table d'Annœullin et son Président Bertrand Leborgne, le Comité de Jumelage Annœullin-Worbis, présidé par Lucien Vendeville, a accueilli une délégation du club de Tennis de Table de Worbis conduite par son Président Frank Baerwolf, ainsi que Jens Kolle, le Président de l'ensemble des clubs de sports de Worbis. Cette rencontre a donné lieu à une première confrontation amicale et sportive entre les deux clubs.

L'après-midi, guidés par Patrick Dereyger, Adjoint aux sports, nos amis pongistes de Worbis, accompagnés de quelques membres de notre Comité de Jumelage, ont eu le plaisir de découvrir et d'apprécier quelques-unes des nombreuses infrastructures culturelles et sportives de notre ville.



Enfin, c'est par un repas «multilingue et convivial» que les protagonistes de cette rencontre ont prolongé cette agréable et trop courte journée, en se promettant de poursuivre et même d'élargir les invitations culturelles et sportives entre nos deux communes d'Annœullin et Worbis

Consultation publique



La commune rappelle la consultation publique lancée en juillet 2025 visant à recruter des volontaires pour accompagner la campagne de stérilisation des chats errants. Cette opération, menée en partenariat avec la LPA, a pour objectif de limiter la prolifération féline, de réduire les nuisances et d'améliorer le bien-être des animaux présents sur notre territoire.

Dans un premier temps, les actions seront concentrées sur les secteurs du boulevard Léon Blum et du bois de la Deûle.

Les habitants disposant d'un terrain privé et acceptant d'y installer temporairement des cages de capture sont invités à se faire connaître. Votre participation est indispensable pour garantir une intervention efficace et respectueuse des animaux.

Il est essentiel de rappeler que la stérilisation est un acte responsable, qui permet de limiter les effets de la surpopulation féline tout en favorisant le bien-être des animaux.

Pour toute information ou pour vous inscrire merci de contacter la police municipale au 03 20 90 41 59 /police@annoellin.fr



Action sociale



En cette fin d'année, le CCAS a vécu deux temps forts placés sous le signe de la solidarité, du partage et de la convivialité.



Le mercredi 3 décembre, l'épicerie sociale a organisé sa traditionnelle kermesse de Noël dans la salle des fêtes, décorée aux couleurs de Noël par les bénéficiaires et les bénévoles.

Près de 170 personnes ont participé à cette après-midi festive et intergénérationnelle, rythmée par des jeux en bois, des ateliers créatifs proposés par des partenaires, des animations collectives, ainsi qu'un stand gourmand mettant à l'honneur les douceurs de Noël préparées par les bénéficiaires. Un spectacle inédit, entièrement réalisé à la main par l'atelier couture, a également enchanté petits et grands. En fin de journée, les familles ont été invitées à rejoindre l'espace du Père Noël, pour récupérer leurs cadeaux et immortaliser ce moment, en prenant une photo avec celui-ci.

Dans la continuité de ces actions solidaires, la commune a organisé, le samedi 13 décembre, la distribution des colis de Noël à destination des aînés. Cette initiative annuelle, inscrite dans les dispositifs de soutien aux personnes âgées, permet de maintenir un lien précieux et d'apporter une attention particulière en cette période de fêtes.

Ces deux événements ont pu se dérouler dans d'excellentes conditions grâce à l'implication des bénévoles, des bénéficiaires, des services et des partenaires mobilisés, que nous remercions chaleureusement.

Leur engagement et leur esprit d'équipe ont largement contribué à faire de ces rendez-vous de fin d'année de véritables moments de partage et de solidarité.



SERVICES



- > ALLO MAIRIE
- > AIDE AUX COURSES
- > PETITS DÉPANNAGES

Toutes ces prestations proposées par le Centre Communal d'Action Sociale sont à destination des personnes retraitées, isolées ou handicapées.

Le coût horaire de ces services est déterminé en fonction d'un barème validé en Conseil d'Administration selon :

- La situation familiale.
- Les revenus d'imposition.

Ces services fonctionnent sur prise de rendez-vous au CCAS au 03.20.90.41.55 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



LE SERVICE « ALLO MAIRIE »

Service **GRATUIT** de démarches administratives à domicile proposé sur rendez-vous.

Ce service de dépannage administratif est proposé :

- Aux personnes âgées dans l'incapacité de se déplacer en mairie.
- Aux personnes handicapées ou sortant d'hospitalisation, personnes accidentées.
- Aux personnes isolées ayant des enfants en bas âge.

LE SERVICE « D'AIDE AUX COURSES »

L'objectif de ce service est de maintenir le lien avec l'extérieur, de resserrer le lien social tout en gardant une certaine autonomie.

Les prestations proposées dans le cadre d'un accompagnement sont :

- Les courses alimentaires.
- Les rendez-vous chez le médecin, kiné, dentiste, pharmacie, etc à Annœullin uniquement.
- En promenade, au marché, chez le coiffeur, le fleuriste, la boulangerie etc
- Rendre visite à un proche en maison de retraite ou foyer logement.

Cette liste n'est pas exhaustive, et toutes vos demandes seront étudiées tout en respectant votre sécurité et notre responsabilité.



LE SERVICE « PETITS DÉPANNAGES » TOUTE L'ANNÉE MÊME L'HIVER

Outre les travaux de jardinage, le service vous propose également d'effectuer des petits travaux d'intérieur et d'extérieur :

- Elémentaires et occasionnels.
- N'appelant pas de savoir-faire professionnel particulier.

Nettoyer une gouttière, encombrants, déchetterie, retrait d'une petite souche d'arbre, pose d'un rideau, changement d'ampoule, d'un robinet, petites réparations diverses, peinture, ramassage de feuilles ... En cas de doute sur la faisabilité de l'intervention, l'agent se rend sur place gratuitement afin d'estimer le travail demandé.



**POUR TOUTE DEMANDE,
VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER !**

Centre Communal d'Action Sociale

Hôtel de Ville - Grand Place

Responsable : Christine LEROY

Tél. : 03 20 90 41 55

christine.leroy@annoellin.fr



Le rendez-vous de la solidarité :
un élan de générosité
sans précédent

L'édition 2025 du rendez-vous de la solidarité a rencontré un succès remarquable. Grâce à une mobilisation collective exemplaire,

13 402,77 € de dons ont été collectés, dépassant très largement l'objectif initial fixé à 10 000 €.

Ce résultat témoigne de l'engagement et de la générosité des habitants, des associations locales, des bénévoles et du personnel communal, qui ont contribué à faire de cet événement un véritable temps fort de solidarité.



Un immense MERCI pour votre mobilisation !

Merci



Plus de photos sur





Retour en images sur les jolies activités de Noël des enfants de garderie ainsi que sur le goûter de fin d'année, marqué par la présence du Père Noël !

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026/2027

Jusqu'au 15 février 2026

Rendez-vous sur votre portail famille pour effectuer vos démarches ou sur le site de la Ville
www.annoellin.fr

Renseignements 03 20 90 41 64

Les enfants peuvent être accueillis dès 3 ans ou être admis dans la limite des places disponibles.





La Ville s'est engagée pour la biodiversité avec le Budget Participatif de la MEL !

Dans le cadre de la deuxième édition du Budget Participatif Métropolitain dédié à la nature et à la biodiversité, lancée par la Métropole Européenne de Lille (MEL), notre Commission locale Climat (CLC) s'est mobilisée pour proposer des projets ambitieux et porteurs de sens pour notre territoire. Ce dispositif métropolitain, doté d'un budget de 1,2 million d'euros, a invité les habitantes et habitants, ensembles citoyens, collectifs ou associations à imaginer des projets concrets favorisant la nature, la biodiversité et des espaces de vie plus durables pour tous.

Les deux projets que nous avons présentés ont été retenus par la commission citoyenne de sélection :

La création d'un refuge pour les oiseaux, un espace naturel dédié à l'accueil et à la protection des espèces aviaires locales, favorisant ainsi le retour et le maintien de la biodiversité animale dans notre commune.

La création d'un verger pédagogique au sein de l'habitat annoeullinois, un lieu de découverte, d'apprentissage et de partage autour des arbres fruitiers, de la nature et des saisons, accessible à toutes et tous.

Ces projets, portés par la Commission Climat en partenariat avec la MEL, s'inscrivent pleinement dans notre démarche municipale de transition écologique, de sensibilisation environnementale et de renforcement du cadre de vie.

Ils contribueront à enrichir la biodiversité locale tout en offrant des lieux de rencontre, d'éducation et de lien social pour les familles, les enfants et les acteurs du territoire.

La mise en œuvre de ces projets se fera en lien étroit avec la MEL et selon le calendrier de réalisation prévu par le dispositif. Nous vous tiendrons régulièrement informés de leur avancement et vous invitons à rester à l'écoute des temps forts à venir autour de ces initiatives.

La Ville remercie vivement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration et au soutien de ces projets. Ensemble, continuons à faire germer des idées pour une commune plus verte et plus solidaire !

Agir localement pour la biodiversité, c'est construire un avenir plus durable pour tous.



Création d'un verger pédagogique au sein de l'habitat annoeullinois

Projet n° 4111

Coût : €€€

Intérêt biodiversité : ☑ ☑

Commune : Annoeullin

Proximité : Derrière les magasins Actions et Aldi

Surface : 1 500 m²

Création d'un refuge pour les oiseaux

Projet n° 4112

Coût : €€€

Intérêt biodiversité : ☑ ☑ ☑

Commune : Annoeullin

Proximité : Parc des Bruyères

Surface : 2 000 m²



La Commission Locale Climat a pour mission de favoriser une démarche participative en faveur de la transition écologique et de la lutte contre le réchauffement climatique.

Vous avez une idée ou un projet en lien avec ces enjeux ?

Nous vous invitons à compléter la fiche de contribution disponible sur le site internet de la Ville.

Vos propositions viendront nourrir les réflexions de la commission et orienter ses futures actions.

Les projets retenus par la municipalité bénéficieront d'un accompagnement par des élus et des volontaires engagés afin d'en permettre la mise en œuvre.

Retour en images

Film : Lola

Réalisé par le groupe scolaire Chopin/Carpentier



Film : Les jours qui viennent

Ciné-débat sur le harcèlement scolaire et la lutte contre les violences faites aux femmes



Cérémonie du 11 novembre, devoir de mémoire et repas



Festival de l'Arrosoir Culturel



Le 20 novembre 2025, une réception a été organisée en mairie, en l'honneur de Colline Latri,

Miss Annœullin 2025, qui a représenté la commune lors de l'élection de Miss Nord-Pas-de-Calais 2025 à Liévin, où elle a obtenu le titre de 3^e dauphine.

La Ville lui adresse ses remerciements pour la qualité de son parcours.

Rendez-vous le 16 mai pour l'élection de Miss Annœullin 2026.



Noces d'or de M. et Mme Halbot

Groupe Ensemble pour l'avenir avec Philippe PARSY

Notre groupe, « Ensemble pour l'avenir avec Philippe PARSY », a, pour sa part, décidé, afin d'éviter tout contentieux, de suspendre la publication de son droit d'expression jusqu'au terme de la campagne des élections municipales de mars 2026, soit pour le magazine Trait d'union de septembre et de novembre 2025 et pour celui de janvier 2026, et de se cantonner durant cette période à la diffusion d'un extrait de l'article 29 du règlement intérieur du Conseil Municipal, comme suit :

Le Règlement intérieur du Conseil municipal stipule à propos du droit d'expression des élus que : « Les textes sont rédigés et publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs dont l'expression n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Le directeur de la publication ne saurait encourir aucune responsabilité de l'insertion d'un texte dont il ne peut légalement se dispenser. Cette expression doit présenter un lien suffisant avec les affaires de la collectivité et respecter les lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

Les auteurs doivent s'abstenir, particulièrement en période pré-électorale et électorale, de rédiger des textes à caractère électoraliste ou polémique.

Par référence à l'article 52.8 du code électoral, et conformément à la jurisprudence, le droit d'expression dans le magazine bimestriel municipal « Le Trait d'Union Magazine » ne peut être le support d'une campagne électorale. »

Pierre DUBAR, Porte-parole du Groupe majoritaire
contact@annoellin.fr

Conformément au Règlement Intérieur du Conseil Municipal, chaque groupe politique bénéficie d'un droit d'expression dans le magazine municipal dénommé « Le Trait d'Union Magazine ». Les textes, communiqués par courrier électronique aux services municipaux avant le cinquième jour du mois de parution, sont rédigés et publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, cette expression n'engageant ni la rédaction, ni la direction de la publication qui ne saurait encourir aucune responsabilité de l'insertion d'un texte dont elle ne peut légalement se dispenser. Cette expression doit présenter un lien suffisant avec les affaires de la collectivité et respecter les lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. Les auteurs doivent s'abstenir, particulièrement en période pré-électorale et électorale, de rédiger des textes à caractère électoraliste ou polémique.

Groupe Une nouvelle énergie pour Annœullin

Chères Annœullinoises, Chers Annœullinois,

2026 sera notamment marquée par les élections municipales, qui se tiendront les 15 et 22 mars prochains.

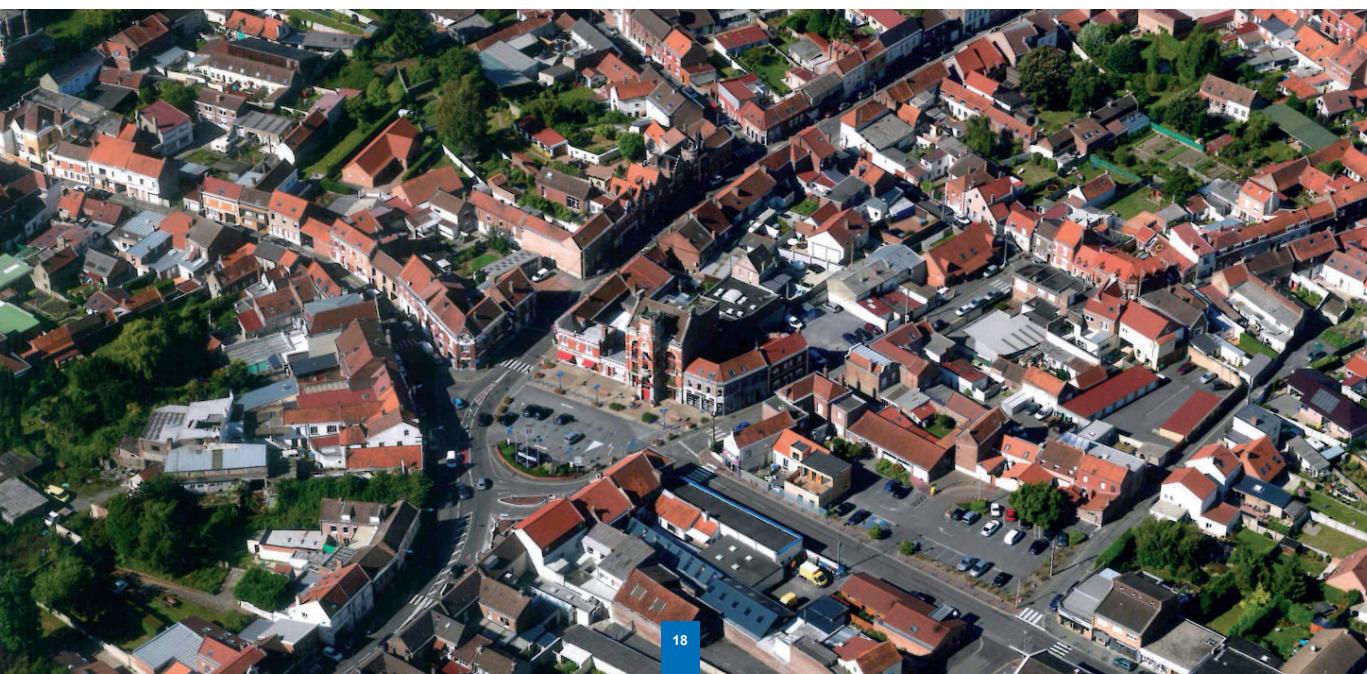
C'est lors de ce rendez-vous démocratique que chacun pourra participer au choix des femmes et des hommes qui auront la responsabilité de représenter Annœullin et de porter les projets pour les années à venir.

Voter, c'est un geste simple, accessible à tous, qui permet de faire entendre sa voix et de prendre part aux décisions qui concernent notre quotidien.

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas encore le cas, les inscriptions sont possibles jusqu'au 6 février 2026.

Participer au scrutin, c'est faire vivre la démocratie locale. Votre voix compte.

Claire DUTILLEUL, Gregory VANGREVENINGE, Mathilde DEMONT



Petite-enfance



Fête de clôture de l'année pour le service Petite Enfance

Pour clore l'année en beauté et dans la magie de Noël, le service Petite Enfance a offert aux enfants le spectacle « Mon beau sapin », interprété par Sébastien, de la compagnie Lasalle de Spectacle, le 12 décembre 2025.

Dès le matin, la féerie s'est invitée auprès des enfants de la halte-garderie et du RPE, avant de se poursuivre l'après-midi avec les enfants de la crèche.

Au fil de l'histoire de la musique et des lumières scintillantes, petits et grands se sont laissés emporter par cette représentation pleine de douceur, de poésie et de magie.

Ce moment chaleureux et convivial, partagé dans une ambiance joyeuse et bienveillante, a su émerveiller les enfants, faire briller les yeux et réchauffer les cœurs.

Une belle façon de célébrer la fin de l'année et de la terminer sur une note festive, enchantée et pleine de sourires.

Steeven et Christopher

LES JUMEAUX

BONJOUR
AU REVOIR
S'IL VOUS PLAÎT
MERCI

Licence : 221650388 | Photo: Christophe Novakowski | Creation/Visuel: par LDG Graphik

11 avril 2026
20h30

Salle des fêtes
Place de Verdun

TARIFS

16€
pour les annoeullinois

18€
pour les extérieurs

Informations

Service Culturel d'Annoeullin/Médiathèque François Mitterrand
Billetterie en ligne à partir du 5 février 2026 >> billetterie.annoellin.fr

RENSEIGNEMENTS 03 20 16 15 90

